



LIBOURNE , le 08/02/2018

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Monsieur,

Réunie ce jour à LIBOURNE, la Coordination Régionale CGT Insertion Probation de la région pénitentiaire Nouvelle Aquitaine, tient à manifester stupéfaction et désapprobation à la lecture des postes de CPIP publiés pour la CAP de mobilité d'avril prochain.

Il est peu de dire que notre région est le parent pauvre de cette CAP :

- 249 postes publiés nationalement et seulement 9 dans notre région !

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté les responsables locaux et régionaux de l'administration pénitentiaire sur la situation catastrophique de certaines antennes.

Voici 2 exemples extraits d'une liste malheureusement non exhaustive :

ROCHEFORT :

La Ministre de la Justice, le Directeur Interrégional de BORDEAUX et vous-même avez pu vérifier et admettre – lors de votre visite à la maison d'arrêt de Rochefort le 28/09/17- combien cette antenne nécessitait un renfort de personnel CPIP conséquent.

Or, non seulement aucun poste n'est proposé à Rochefort mais pire, les 2 postes existants et jusqu'alors non remplacés ont tout bonnement disparu, comme disparaîtront les contractuels CPIP de cette antenne, dont les contrats viennent à terme en août prochain !

MAUZAC :

La situation sinistrée de cette antenne a de même été portée depuis longtemps à la connaissance de la Direction Inter-régionale.

Pourtant, aucun poste n'est proposé !

Au CTI du 21/11/17, le Directeur Inter-régional a fixé l'ordre de priorité des départements qui nécessitaient de façon urgente une ventilation de postes de CPIP.

Parmi ceux-ci, le SPIP 24 et le SPIP 47.

Or, aucun poste n'est proposé sur ces 2 départements !

Serait-ce à dire que ce qui remonte de la réalité des terrains n'est finalement pas pris en compte ?

Nous n'osons penser que le DI de BORDEAUX vous ait fait remonter des besoins différents de ceux qu'il avait affichés au CTI, devant les représentants du personnel...

Nous déplorons qu' à l'instar du plus haut niveau de l'État, la trahison de la parole donnée soit devenue un mode de communication.

Nous nous interrogeons sur la façon dont vos services organisent la répartition des postes.

L'absence d'organigramme laisse la place à une gestion opaque des ressources humaines qui porte préjudice à l'ensemble des personnels et aux usagers.

Par ailleurs, pourquoi les représentants du personnel ne sont-ils pas consultés avant le choix de la ventilation des postes, conformément à ce qu'avait annoncé le DI de BORDEAUX aux CTI de décembre 2016 et de novembre 2017 ?

En l'état, devant cette situation inacceptable , nous vous demandons instamment de procéder à un correctif de la liste des postes de CPIP proposés à la mobilité, sur la DI de BORDEAUX.

Nous restons confiant en votre capacité à intervenir dans cette situation, par **l'ajout dès à présent d'un additif de postes, pour la CAP de mobilité d'avril prochain.**

La CGT Insertion Probation restera très attentive à la suite que vous voudrez bien réserver à la présente requête et vous assure de sa ferme et pérenne détermination.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de notre considération.

**Pour La Coordination Régionale CGT Insertion Probation
Christian GAUMONT
Coordinateur régional
Région Pénitentiaire de Nouvelle Aquitaine**